



Organisation Intéraméricaine de Défense



ATA

Conformément au mandat dévolu par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Etats Américains (OEA), j'atteste que les opérations de déminage humanitaire sont achevées en Amérique Centrale et qu'elles ont été exécutées dans les paramètres de qualité fixés par les normes nationales et internationales dans les pays membres bénéficiant du Programme d'Action Intégrale contre les Mines Antipersonnel (AICMA-OEA).

Cette entreprise autorise l'Organisation des Etats Américains à déclarer que l'Amérique centrale a satisfait aux dispositions des Articles 4 et 5 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction - Convention d'Ottawa.

Je déclare terminés les travaux de la Mission d'aide à l'enlèvement des mines antipersonnel en Amérique centrale (MARMINCA), de l'Organisation intéraméricaine de défense dont les études et expéditions de reconnaissance ont débuté en 1991.

Managua, Nicaragua, 27 mai 2010.

José Roberto Machado e Silva
Général de Brigade de l'Armée de l'air brésilienne
President du Conseil Intéraméricaine de Défense

Francisco Elias H C Nascimento
Colonel du Génie de l'Armée brésilienne
Chef de MARMINCA

Ancil W. Antoine
Général de Brigade, Trinité et Tobago
Directeur Général du Conseil Intéraméricaine de Défense